

## AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ INTER PRÉFECTORAL DU 16 OCTOBRE 2023

### PROJET DE TRANSITION ENERGETIQUE DES BOUCLES DE LA SEINE

RTE organise une concertation préalable sur le projet de transition énergétique des Boucles de la Seine, entre le département de l'Eure et de la Seine-Maritime conformément à l'arrêté inter préfectoral du 16 octobre 2023. Ce projet consiste en la création d'une ligne aérienne 400 000 volts entre Rougemontiers et la zone industrielle de Port-Jérôme, d'une ligne souterraine 225 000 volts entre les zones industrielles de Port-Jérôme et du Havre et de 3 postes électriques.

La concertation préalable du présent projet est organisée par le préfet du département de l'Eure (en coordination avec le préfet du département de la Seine-Maritime), en application de l'arrêté du 16 octobre 2023 et des dispositions de l'article 27 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

L'arrêté inter préfectoral n°DREAL-SECLAD-BCAE-2023-03, publié au recueil des actes administratifs et disponible sur les sites des préfectures concernées (Seine-Maritime et Eure), précise l'objet de la concertation et en arrête les modalités.

Cette concertation vise notamment à débattre avec le public de l'opportunité du projet, de ses objectifs et caractéristiques principales, de ses enjeux et impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

### DURÉE DE LA CONCERTATION DU PUBLIC

La concertation du public se tient du **lundi 27 novembre 2023 au vendredi 19 janvier 2024** inclus.

### PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION

Le périmètre de la concertation inclut les communes suivantes : Vieux-Port, Saint-Vincent-Cramesnil, Saint-Aubin-Routot, Épretot, Gainneville, Rives-en-Seine, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Vigor-d'Ymonville, Rogerville, Saint-Romain-de-Colbosc, Sandouville, Oudalle, Rougemontier, Le Perrey, La Cerlangue, Routot, Quillebeuf-sur-Seine, Aizier, Tancarville, Gonfreville-l'Orcher, Port-Jérôme-sur-Seine, Gruchet-le-Valasse, Le Havre, Norville, Tocqueville, Sainte-Opportune-la-Mare, La Remuée, Lillebonne, Saint-Nicolas-de-la-Taille, Éturqueraye, Vatteville-la-Rue, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Petiville, La Haye-Aubrée, Étréville, Bourneville-Sainte-Croix, Trouville-la-Haule, Berville-sur-Mer, Bouquetot, Saint-Jean-de-Folleville, La Frénaye, Mélamare, Saint-Maurice-d'Ételan, Saint-Antoine-la-Forêt.

### POUR L'INFORMATION DU PUBLIC

**Un site internet dédié à la concertation a été créé** : [www.rtefrance.com/projets/nos-projets/transition-energetique-boucles-seine](http://www.rtefrance.com/projets/nos-projets/transition-energetique-boucles-seine)

**Un dossier de concertation du projet**, présentant ses enjeux, son contexte, le rôle et les objectifs du maître d'ouvrage, est disponible sur le site internet, lors des rendez-vous de la concertation, et diffusé dans les mairies du périmètre de la concertation.

**La plaquette de présentation du projet et un dépliant de participation à la concertation** sont distribués aux habitants sur l'ensemble des communes du périmètre de la concertation.

Ils sont également disponibles sur le site internet de la concertation, lors des rendez-vous de la concertation, et mis à disposition dans les mairies du périmètre de la concertation.

### LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

#### 4 RÉUNIONS PUBLIQUES

- **Réunion publique de lancement à Trouville-la-Haule** : mardi 28 novembre à 18h à la Maison des associations (Le Val Anger, 27680 Trouville-la-Haule).
- **Réunion publique de lancement à Port-Jérôme** : mercredi 29 novembre à 18h à la salle Escale (rue Jean Maridor, 76330 Port-Jérôme-sur-Seine).
- **Réunion de synthèse à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf** : mercredi 17 janvier à 18h à la salle communale (13 Rue de l'Église, 27680 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf).
- **Réunion de synthèse à Lillebonne** : jeudi 18 janvier à 18h à la salle des Aulnes (impasse des Aulnes, 76170 Lillebonne).

#### 4 ATELIERS D'APPROFONDISSEMENT

- **Atelier d'approfondissement à Rougemontier** : mercredi 6 décembre à 18h à la salle des fêtes de Rougemontiers (1 Pl. Jean Hubert Lerefait, 27350 Rougemontier).
- **Atelier d'approfondissement à Quillebeuf-sur-Seine** : jeudi 7 décembre à 18h à la salle communale Jacques LANGLOIS (rue aux vaches, 27680 Quillebeuf-sur-Seine).
- **Atelier d'approfondissement à Norville** : mercredi 13 décembre à 18h à la salle communale (13 Rue de l'Église, 76330 Norville)

La date et le lieu du quatrième atelier d'approfondissement seront annoncés en ouverture de la concertation et sur le site internet dédié.

#### 4 ATELIERS THÉMATIQUES

Ces ateliers seront organisés, sur invitation, pour les acteurs de l'environnement, de l'agriculture et de l'économie. Les comptes rendus de ces ateliers seront publiés sur le site internet de la concertation.

## 2 RENCONTRES DE PROXIMITÉ SONT PRÉVUES

- Au marché de Port-Jérôme-sur-Seine : vendredi 12 janvier matin.
- Au marché de Pont-Audemer : vendredi 15 décembre matin.

## DES AVIS, QUESTIONS, CONTRIBUTIONS, PROPOSITIONS ET REMARQUES PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS

- **Sur le formulaire dédié sur le site internet** : [www.rte-france.com/projets/nos-projets/transition-energetique-boucles-seine#Partagezvotreavis](http://www.rte-france.com/projets/nos-projets/transition-energetique-boucles-seine#Partagezvotreavis)
- **Sur les registres disposés dans chacune des mairies** du périmètre de la concertation.
- **Par voie postale**, via le coupon T préaffranchi, accroché au dépliant de la concertation (déposé en boîte aux lettres dans le périmètre de la concertation et également disponible en mairie ou lors des rencontres publiques).
- **Par courrier, à l'adresse suivante** : RTE Centre Développement Ingénierie Île-de-France Normandie, Service Concertation Environnement Tiers Projet Transition énergétique des Boucles de la Seine, 3-5 cours du triangle, 92036 La Défense Cedex

RTE s'engage à apporter des réponses aux questions posées en ligne dans les jours suivant leur réception et à mettre les réponses sur le site internet dédié au projet.

## SUITES DE LA CONCERTATION

Dans un délai de quinze jours à compter de la fin de la concertation, un commissaire enquêteur transmettra sa synthèse au préfet du département de l'Eure.

Dans un délai de 15 jours à compter de cette transmission, le maître d'ouvrage, RTE, arrête les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.

Ces documents seront publiés sur le site internet du projet.

## CONTACT

**RTE – Île-de-France Normandie**  
Centre Développement Ingénierie  
Service Concertation Environnement Tiers  
Projet Transition énergétique des Boucles de la Seine  
3-5 cours du triangle  
92036 La Défense Cedex